

Le réclamant ne possédant pas de titre, nous avons procédé à l'instants à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Ordonnons

La terre "Vei'putaoa", sis à Hanamoohe, ci-dessus désignée, appartient au nommé Vei'hae, Louis.

Fait et arrêté à Omoa le quinze avril mil neuf cent cinq

Les membres de la Commission

*[Signatures]*

N° 1703

N° 1703 de Enquêtes

Déclaration... Reconnaissance de la nommée Tahiapitua, Cultivatrice, Somiciliée à Omoa.

La nommée Tahiapitua, n'est présente ce jour vingt-neuf mais mil neuf cent cinq et a revendiqué la terre "Vaioua", sis à Hanamoohe, d'une contenance de quatre hectares, limités de maires. Bornée au Nord, au Sud et à l'ouest par la montagne, à l'Est par la terre Terepi.

Le réclamant ne possédant pas de titre, nous avons procédé à l'instants à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs.

Ordonnons

La terre "Vaioua", sis à Hanamoohe, ci-dessus désignée, appartient à la nommée Tahiapitua.

Fait et arrêté à Omoa, le quinze avril mil neuf cent cinq

Les membres de la Commission

*[Signatures]*

N° 1704

N° 1704 de Enquêtes

Déclaration... Reconnaissance de la nommée Tahiapitua, Cultivatrice, Somiciliée à Omoa

La nommée Tahiapitua, n'est présente ce jour vingt-neuf mais mil neuf cent cinq et a revendiqué la terre "Vekite", sis à Hanamoohe, d'une contenance de quatre hectares, plantés de Cocotiers. Bornée au Nord par la terre "Vaioua", au Sud par la montagne, à l'Est par la terre "Terepi" et à l'ouest par un ruisseau.

Le réclamant ne possédant pas de titre, nous avons procédé à l'instants à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Ordonnons